

# Un POINT D'ACCÈS AU DROIT c'est ...

- un service gratuit pour tous mineurs comme majeurs, résidents ou non sur la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- une équipe de professionnels à l'écoute et disponible avec ou sans rendez-vous

## ● 3 structures d'accueil

**Bruay-La-Buissière**  
Maison des Services  
39 rue Pierre Bérégovoy

**Houdain**  
Maison de la Jeunesse et de la Vie  
Associative (MJVA)  
5 place de la Marne

**Auchy-les-Mines**  
Maison pour tous  
rue Paul Émile Victor

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h - 17h

## ● des permanences délocalisées

Le personnel des PAD tient des permanences dans certaines communes.

Sur rendez-vous. Pour tout renseignement, consultez la page:

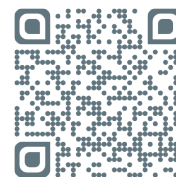
[www.pratique.bethunebruay.fr/info-pratique/acces-au-droit](http://www.pratique.bethunebruay.fr/info-pratique/acces-au-droit)

Un rendez-vous?  
Une information?

## Un seul contact !

03.62.61.48.90  
[pad@bethunebruay.fr](mailto:pad@bethunebruay.fr)

FLASHEZ ET DÉCOUVREZ  
NOS SERVICES !



# POINTS D'ACCÈS AU DROIT

## Vous avez besoin de conseils juridiques et administratifs ?

Une équipe de professionnels  
est à votre écoute et vous  
reçoit gratuitement.

[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)

# Pour quel(s) motif(s) se rapprocher d'un PAD ?

Dans les Points d'Accès au Droit (PAD) vous trouverez des **réponses d'ordre juridique ou administratif et une orientation** sur-mesure. Une équipe de professionnels vous aide à **exercer vos droits et/ou vos devoirs** et vous propose de **résoudre votre litige à l'amiable** (alternative aux poursuites judiciaires).

## **Vous souhaitez résoudre un différend familial**

### ● **Droit de la personne et des familles**

Prenez connaissance de vos droits et devoirs en matière de :

- PACS, mariage, union libre
- divorce, séparation, autorité parentale
- filiation, nom
- succession, tutelle
- procédures judiciaires

### ● **Médiation familiale**

La médiation familiale permet de rétablir le dialogue et de trouver des solutions amiables et équitables en cas de conflits familiaux : séparation du couple parental, relation parents/adolescent, conflit inter-générationnel...

## **Vous devez sortir du surendettement**

### ● **Surendettement**

Une prise en charge personnalisée est proposée à toutes personnes ne parvenant plus à faire face aux factures, échéances de crédit, dettes...

## **Vous êtes victime de violence, d'escroquerie**

### ● **Aide aux victimes d'infractions pénales**

L'aide s'adresse notamment aux victimes et/ ou aux proches :

- d'une agression
- d'un accident
- d'un vol, d'une escroquerie
- d'un contentieux médical

### ● **Aide aux victimes de violences**

La prise en charge des victimes de violences intrafamiliales est effectuée par un réseau de professionnels, pour une aide et un accompagnement social, psychologique et juridique.

## **Vous êtes victime de discrimination**

### ● **Droit administratif**

Le délégué du défenseur des droits peut être saisi par :

- toute personne physique ou morale qui s'estime lésée par le dysfonctionnement d'une administration ou d'un organisme investi d'une mission de service public
- un enfant qui invoque la protection de ses droits
- toute personne victime d'une discrimination

## **Vous avez besoin de connaître vos droits de consommateur**

### ● **Droit de la consommation**

Ce droit concerne tout type de contrat (téléphonie, banque, assurances...) et vise à défendre les intérêts des consommateurs. Les associations conseillent les familles sur les conditions de résiliation, sur les démarches et les actions possibles en cas de litige.

## **Vous voulez solutionner un conflit voisinage, commerçant, employeur, administration...**

### ● **Différends et litiges en tout genre**

Le conciliateur de justice est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties (physiques ou morales) et les aider à résoudre à l'amiable à leur litige.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen, tapage, insultes) ;
- différends relationnels (propriétaire/locataire, employeur/employé, sociétés, artisans...)

